



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 AVRIL 2019

Convoqué le 29 mars 2019

Présidé par monsieur Ludovic JOLIVET (jusqu'à 19h40) puis par monsieur Jean-Hubert PETILLON, 1^{er} vice-président, agissant dans le cadre de la suppléance prévue à l'article L2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil communautaire de Quimper Bretagne occidentale s'est réuni le 4 avril 2019, à 18 heures, à l'hôtel de ville et d'agglomération.

Nombre de conseillers en exercice : 52

ETAIENT PRESENTS :

M. Ludovic JOLIVET, Président (jusqu'à 19h40),
MM. PETILLON, HERRY, Mmes MORVAN, LE BAL, MM. COZIEN (jusqu'à 20h10),
NICOLAS, LENNON, LE JEUNE, CORROLLER, DECOURCHELLE, Vice-présidents,

MM. TRELLU, STANQUIC, MESSENGER, LE QUELLEC (jusqu'à 20h00), CORNIC,
FONTAINE (à partir de 18h30), CALVEZ, GUILLOU, Mme COUSTANS (à partir de 18h15),
MM. GONIDEC, GRAMOULLE, LE BIGOT, RAINERO, Mme GOUZIEN, M. QUINIOU,
Mme LE CAM, M. LE GRAND, Mmes FRENAY, LE ROY, MM. VAUCHER, LE DANTEC,
GUELLEC, Mme LE FLOC'H, M. KERIBIN, Mme LE STER, Conseillers Communautaires.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Mme LEVRY-GERARD	à	Mme LE BAL
M. GUENEGAN	à	M. QUINIOU
M. MENGUY	à	M. MESSENGER
Mme GARREC	à	Mme MORVAN
Mme LECERF-LIVET	à	M. JOLIVET (jusqu'à 19h40)
Mme LE GALL	à	M. CALVEZ
Mme GACOGNE	à	M. LENNON
Mme FAYE	à	M. FONTAINE (à partir de 18h30)
M. DOUCEN	à	M. GUILLOU
Mme FLOCHLAY	à	M. CORROLLER

ABSENTS :

Mme LE GAC, M. LAMBERT, Mmes VIGNON, MACOUIN, LE MEUR, M. PERON

MM. GONIDEC et QUINIOU ont été élus Secrétaires de Séance